

**DÉPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE**

Affiché le

ID : 053-20044331-2017-031-17\_009-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille dix-sept, le mardi 31 janvier à 18 heures 30, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni à la salle du Westhoek à Esquelbecq, sous la présidence de Monsieur André FIGOUREUX, suite à la convocation en date du 25 janvier 2017 dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège.

N° 17-009

**Approbation de la modification du PLU de la commune de Ledringhem**

**Etaient présents :**

Monsieur Grégoire FRANCKE, délégué de BAMBECQUE ; Madame Sylvie BRACHET, Monsieur Jacques CARON-COTTIN, Monsieur Paul LAMMIN, Madame Marie PLANCKE, délégués de BERGUES ; Monsieur Gérard LESCIeux, Madame Martine VANDEWALLE délégués de BIERNE ; Madame Claudine DELASSUS, déléguée de BISSEZEELE; Monsieur Pierre MARLE, délégué de BOLLEZEELE; Madame Marie LERMYTTE, déléguée de BROUCKERQUE; Monsieur Vincent PAUWELS, délégué de BROXEELE ; Monsieur Michel DECOOL, délégué de CAPPELLEBROUCK, Monsieur Marcel EECKEMAN, délégué de CROCHTE ; Monsieur Luc WAYMEL, délégué de DRINCHAM; Monsieur Paul JANSSEN, délégué d'ERINGHEM; Monsieur Didier ROUSSEL, Madame Pascale VANPEPERSTRAETE, délégués d'ESQUELBECQ; Monsieur Régis LAPORTE, délégué d'HERZEELE ; Monsieur Fabrice LAMIAUX, délégué de HOLQUE; Monsieur Hervé SAISON, Monsieur Jérôme VERMERSCH, Madame Michèle POULEYN, Madame Dorothee BLONDE, Monsieur François DELATTRE, délégués d'HONDSCHOOTE; Monsieur Patrick LESCORNEZ, Madame Christine CAMUS, Madame Valérie ROBERT, Monsieur Daniel THAMIRY, délégués de HOYMILLE ; Monsieur Jean-Luc VANBAELINGHEM, délégué de KILLEM ; Monsieur Michel DELFORGE, délégué de LEDERZEELE ; Monsieur Christian DELASSUS, délégué de LEDRINGHEM; Monsieur Arnaud COOREN, délégué de LOOBERGHE ; Madame Danielle VANMAELLE, déléguée de MERCKEGHEM; Madame Marie-Andrée BECKAERT, déléguée de MILLAM ; Monsieur Dominique MARQUIS, délégué de NIEURLET; Madame Brigitte DECRIEM, déléguée de PITGAM; Monsieur Jean-Claude DEKEISTER, délégué de QUAEDYPRE ; Monsieur Bruno BRONGNIART, Madame Chantal MOFFELEIN, délégués de REXPOËDE; Monsieur Jean-Pierre BAUDENS, délégué de SAINT-MOMELIN; Monsieur Christian LEY, délégué de SOCX; Monsieur André-Pierre BECQUET, délégué d'UXEM; Monsieur Jean-Paul MONSTERLEET, délégué de VOLCKERINCKHOVE; Monsieur Pierre BOUTTEMY, Madame Annie BLANCKAERT, délégués de WARHEM; Monsieur Daniel DESCHODT, Madame Annick SAGNIEZ, Monsieur Éric BLIN, délégués de WATTEN; Monsieur André FIGOUREUX, délégué de WEST-CAPPEL ; Monsieur Frédéric DEVOS, Madame Maryse LEPROVOST, Monsieur Christophe DEGRAND, Monsieur Loïc THOMAS, délégués de WORMHOUT ; Monsieur Michel KERFYSER, délégué de WULVERDINGHE ; Madame Catherine CLICTEUR, déléguée de WYLDER; Madame Chantal COMYN, délégué de ZEGERSCAPPEL.

**Excusés :** Madame Régine CADART, déléguée d'OOST-CAPPEL qui a donné pouvoir à Monsieur Pierre BOUTTEMY ; Monsieur Gérard GRONDEL, délégué de SAINT-PIERREBROUCK qui a donné pouvoir à Monsieur André FIGOUREUX ; Monsieur Jean-Marie ROMMELAERE, délégué de STEENE qui a donné pouvoir à Monsieur Marcel EECKEMAN ; Cristelle DOUARD, déléguée de WORMHOUT qui a donné pouvoir à Madame Maryse LEPROVOST ; Monsieur Jean-Louis LESCHAVE, délégué de WORMHOUT.

**Absents :** /

**Le secrétariat de la séance est assuré par Monsieur Paul JANSSEN**

Nombre de conseillers en exercice : 61

Nombre de conseillers présents : 56

Nombre de conseillers excusés : 5

Nombre de conseillers absents : 0

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 60

• **Approbation de la modification du PLU de la commune de Ledringhem.**

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L153-36 à L153-44,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ledringhem approuvé le 17 juin 2011,

Vu la délibération du 22 février 2013 de la commune de Ledringhem prescrivant la modification du PLU,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 4 décembre 2015 donnant à la CCHF la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale »,

Vu la délibération n°16-028C du 23 février 2016 prescrivant la poursuite de la procédure de modification du PLU de la commune de Ledringhem,

Vu la consultation des personnes publiques associées du 29 mars 2016,

Vu l'arrêté n° E16000059/59 du 7 avril 2016 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Lille désignant le commissaire enquêteur,

Vu l'arrêté du 2 mai 2016 de Monsieur le Président de la CCHF prescrivant une enquête publique préalable à la modification du PLU de la commune de Ledringhem,

Vu les pièces constatant l'accomplissement des formalités de publicité et d'affichage de l'annonce de l'enquête publique,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2016,

Vu le rapport et les conclusions, en date du 15 juillet 2016 de Monsieur le Commissaire Enquêteur et l'avis favorable émis par ce dernier,

Considérant les observations recueillies dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées et notamment la DDTM dans son courrier du 12 juillet 2016 qui précise :

- que l'OAP est incomplète (phasage, densité, articulation parc urbain, insertion paysagère, voirie et accès) ;
- que le projet n'est pas suffisamment abouti.

Considérant les observations et recommandations recueillies dans le cadre de l'enquête publique,

Considérant que la modification du PLU de la commune de Ledringhem est prête à être approuvée.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité, la modification du PLU de la commune de Ledringhem.

**DÉPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE**

N° 17-009

*Approbation de la modification du PLU de la commune de Ledringhem*

La présente délibération fera l'objet :

- D'un affichage pendant un mois en mairie de Ledringhem et au siège de la CCHF,
- Mention de cet affichage sera insérée dans le journal d'annonces légales : La Voix du Nord.

La délibération deviendra exécutoire après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (affichage et insertion presse) et la transmission au représentant de l'Etat.

Le dossier est tenu à la disposition du public en mairie de Ledringhem et au siège de la CCHF aux jours et heures habituels d'ouverture.

Délibéré les jours, mois et ans sus dit.  
Pour extrait conforme,

Transmise à la Sous-préfecture le  
Publiée le **07 FEV. 2017**  
Délibération rendue exécutoire le

**07 FEV. 2017****07 FEV. 2017**

Le Président

André FIGOUREUX



Le Président



La présente délibération, dans un délai de deux mois suivant sa publication, peut faire l'objet d'un recours auprès de Monsieur le Sous-préfet de Dunkerque et/ou d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Lille. Articles L2131-6, L2131-8, L2131-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DÉPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE**

Envoyé en préfecture le 07/02/2017

Reçu en préfecture le 07/02/2017

Affiché le

**SLOW**

D0054700443300131-17\_009-DE

